

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ANTOINE LABELLE
MUNICIPALITÉ DE LA MACAZA**

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de La Macaza, présidée par madame la mairesse Céline Beauregard et tenue le 14 novembre 2016, à 19h, à la salle du conseil de l'hôtel de ville situé au 53 rue des Pionniers.

SONT PRÉSENTS : Céline Beauregard, Mairesse, Richard Therrien, conseiller, Yvan Raymond, conseiller, Georges-Yvan Gagnon, conseiller, Jean Zielinski, conseiller, Jacques Lacoste, conseiller.

SONT ABSENTS : Jeanne Zdyb, conseillère.

SONT AUSSI PRÉSENTS : Monsieur Jacques Brisebois, directeur général et Étienne Gougoux, directeur général adjoint.

OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

Sous la présidence de Madame Céline Beauregard, la séance ordinaire est ouverte à 19h.

2016.11.236

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE ORDINAIRE

CONSIDÉRANT QUE l'ordre du jour a été distribué;

Il est proposé par monsieur le conseiller Georges-Yvan Gagnon.

D'ADOPTER l'ordre du jour suivant :

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE**
2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE ORDINAIRE**
3. **CORRESPONDANCE ET AFFAIRES COURANTES**
4. **PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES SUJETS À L'ORDRE DU JOUR**
5. **APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 11 OCTOBRE 2016**
6. **APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 20 OCTOBRE 2016**
7. **DÉPÔT DU RAPPORT DE LA MAIRESSE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE 2015**
8. **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**
 - 8.1. Résolution – Remboursement de la taxe de collecte des matières résiduelles au 1394 chemin du lac Chaud.
 - 8.2. Résolution – Désigner la mairesse, madame Céline Beauregard, signataire pour les effets bancaires, à la caisse Desjardins de la Rouge.
 - 8.3. Résolution – Mandater une firme d'ingénieurs dans le cadre des rénovations de la salle communautaire à l'hôtel de ville.
9. **TRÉSORERIE**
 - 9.1. Résolution - Adoption de la liste des déboursés et des comptes à payer.
10. **LOISIRS ET CULTURE**
 - 10.1. Résolution – Autoriser le directeur général ou son adjoint à signer le formulaire de demande de financement de « Canada en fête » dans le cadre de la fête du 1^{er} juillet 2017.
 - 10.2. Résolution – Octroi d'une aide financière pour l'organisation du Salon des aînés 2017.
 - 10.3. Résolution – Achat d'une publicité dans le guide et la carte touristique des Hautes-Laurentides.
 - 10.4. Résolution – Octroi d'une aide financière pour le voyage à New York de l'école du Méandre.
 - 10.5. Résolution – Dépouillement de l'arbre de Noël.
11. **SÉCURITÉ PUBLIQUE**
 - 11.1. Résolution – Renouvellement de l'entente de services aux sinistrés avec la Croix-Rouge canadienne division Québec.

SÉANCE ORDINAIRE DU 14 NOVEMBRE 2016

- 11.2. Résolution – Appui aux démarches de la municipalité de Labelle dans le dossier des services ambulanciers.
- 12. TRANSPORT ROUTIER (TRAVAUX PUBLICS, VOIRIE...)**
- 12.1. Résolution – Approbation des résultats de l'appel d'offres 2016-TP05 pour l'achat d'une rétrocaveuse.
- 12.2. Résolution – Approbation des dépenses effectuées dans le cadre du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARM) 2016-2017.
- 12.3. Résolution – Demandes au ministère des Transports de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports.
- 13. HYGIÈNE DU MILIEU**
- 13.1. Résolution – Adoption des prévisions budgétaires 2017 de la RIDR.
- 13.2. Résolution – Participation au programme d'achat de produits économiseurs d'eau et d'énergie d'Hydro-Québec.
- 14. URBANISME**
- 14.1. Dossier Boileau.
- 15. TOUR DE TABLE DES MEMBRES DU CONSEIL**
- 16. PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 17. LEVÉE DE LA SÉANCE**

ADOPTÉE

CORRESPONDANCE ET AFFAIRES COURANTES

PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES SUJETS À L'ORDRE DU JOUR

2016.11.237

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 11 OCTOBRE 2016

Chaque membre du conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 octobre 2016, le directeur général est dispensé d'en faire la lecture.

Il est proposé par monsieur le conseiller Yvan Raymond,

D'APPROUVER le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 octobre 2016.

ADOPTÉE

Jacques Brisebois
Directeur général

2016.11.238

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 20 OCTOBRE 2016

Chaque membre du conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance extraordinaire du 20 octobre 2016, le directeur général est dispensé d'en faire la lecture.

Il est proposé par monsieur le conseiller Richard Therrien

D'APPROUVER le procès-verbal de la séance extraordinaire du 20 octobre 2016.

ADOPTÉE

Jacques Brisebois
Directeur général

DÉPÔT DU RAPPORT DE LA MAIRESSE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE 2015

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

2016.11.239

RÉSOLUTION – REMBOURSEMENT DE LA TAXE DE COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES AU 1394 CHEMIN DU LAC CHAUD

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu une demande de remboursement de la taxe de collecte des matières résiduelles pour le terrain situé au 1394 chemin du lac Chaud;

CONSIDÉRANT QUE l'habitation présente sur ledit terrain a été démolie et qu'aucune autre habitation ne s'y trouve;

Il est proposé par monsieur le conseiller Richard Therrien

DE REMBOURSER la somme de 450\$ à la propriétaire dudit terrain de manière à rembourser la somme perçue en trop par la municipalité au cours des 3 dernières années.

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je soussigné Jacques Brisebois, directeur général, certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants pour effectuer la dépense précitée qui sera imputée au compte *Matières résiduelles* portant le numéro de folio 01 212 13 000.

Jacques Brisebois
Directeur général

2016.11.240

RÉSOLUTION – DÉSIGNER LA MAIRESSE, MADAME CÉLINE BEAUREGARD, SIGNATAIRE POUR LES EFFETS BANCAIRES À LA CAISSE DESJARDINS DE LA ROUGE

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a un compte ouvert à la Caisse Desjardins de la Rouge;

CONSIDÉRANT QUE les signataires prévus au compte ne sont plus actifs à la Municipalité;

Il est proposé par monsieur le conseiller Jacques Lacoste

DE NOMMER la mairesse, madame Céline Beauregard, signataire pour le compte de la Municipalité à la Caisse Desjardins de la Rouge.

ADOPTÉE

Jacques Brisebois
Directeur général

2016.11.241

RÉSOLUTION – MANDATER UNE FIRME D'INGÉNIEURS ET UNE FIRME D'ARCHITECTES DANS LE CADRE DES RÉNOVATIONS DE LA SALLE COMMUNAUTAIRE À L'HÔTEL DE VILLE

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a présenté une demande de subvention dans le cadre du Programme fédéral PIC 150;

CONSIDÉRANT QUE le projet total est évalué à 347, 500\$ et que la part prévue du financement par le gouvernement fédéral est de 173 750\$;

CONSIDÉRANT QUE si la subvention est accordée dans les prochaines semaines, la municipalité souhaite aller de l'avant avec ledit projet;

CONSIDÉRANT QUE si la municipalité souhaite aller de l'avant, des plans et devis sont requis pour aller en soumission;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité souhaite pouvoir procéder aux travaux en début de l'année 2017;

Il est proposé par monsieur le conseiller Jacques Lacoste

D'AUTORISER le directeur général ou son adjoint à mandater une firme d'architectes et une firme d'ingénieurs pour préparer les plans et devis de rénovation de la salle communautaire afin de pouvoir aller en soumission.

ADOPTÉE

Jacques Brisebois
Directeur général

2016.11.242

TRÉSORERIE
RÉSOLUTION – ADOPTION DE LA LISTE DES DÉBOURSÉS ET DES COMPTES À PAYER.

CONSIDÉRANT QUE la liste officielle des comptes à payer d'octobre 2016 a été distribuée et que ses grandes lignes se résument comme suit :

COMPTES SALAIRES : 37 090.45 \$
REMISES D.A.S. : 20 901.43 \$
COMPTES PAYÉS AU 28 OCTOBRE 2016 : 212 832.87 \$
COMPTES FOURNISSEURS EN DATE DU 8 NOVEMBRE 2016 : 124 141.59 \$
GRAND TOTAL : 394 966.34 \$

Il est proposé par monsieur le conseiller Yvan Raymond

D'APPROUVER la liste des comptes à payer du mois d'octobre 2016.

ADOPTÉE

Jacques Brisebois
Directeur général

2016.11.243

LOISIRS ET CULTURE

RÉSOLUTION – AUTORISER LE DIRECTEUR GÉNÉRAL OU SON ADJOINT À SIGNER LE FORMULAIRE DE DEMANDE DE FINANCEMENT DE « CANADA EN FÊTE » DANS LE CADRE DE LA FÊTE DU 1^{ER} JUILLET 2017

CONSIDÉRANT QU'EN prévision de la fête du 1^{er} juillet 2017, un formulaire de demande de financement de « Canada en fête » a été rempli par la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE ledit formulaire doit être signé et envoyé à Patrimoine Canada avant le 21 novembre 2016;

Il est proposé par monsieur le conseiller Jacques Lacoste

D'AUTORISER le directeur général ou son adjoint à signer le formulaire de demande de financement de « Canada en fête »

ADOPTÉE

Jacques Brisebois
Directeur général

2016.11.244

RÉSOLUTION – OCTROI D'UNE AIDE FINANCIÈRE POUR L'ORGANISATION DU SALON DES AÎNÉS 2017

CONSIDÉRANT QU'UNE demande d'aide financière a été envoyée à la municipalité par la table des aînés d'Antoine-Labelle pour l'organisation du Salon des aînés 2017;

CONSIDÉRANT QUE ce salon a pour objectif de diffuser de l'information sur les services et les ressources du territoire visant la santé et le mieux-être des gens de 60 ans et plus;

CONSIDÉRANT QUE cet événement se déroulera le 20 avril prochain à l'Espace Théâtre de Mont-Laurier;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs résidents de La Macaza ont participé à l'édition précédente dudit salon;

Il est proposé par monsieur le conseiller Georges-Yvan Gagnon

D'OCTROYER une somme de 300\$ à la table des aînés d'Antoine-Labelle pour l'organisation du Salon des aînés 2017.

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je soussigné Jacques Brisebois, directeur général, certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants pour effectuer la dépense précitée qui sera imputée au compte *Subvention aux organismes de loisir et récréatifs* portant le numéro de folio 02 701 90 951.

Jacques Brisebois
Directeur général

2016.11.245

RÉSOLUTION – ACHAT D'UNE PUBLICITÉ DANS LE GUIDE ET LA CARTE TOURISTIQUE DES HAUTES-LAURENTIDES

CONSIDÉRANT QUE la municipalité se voit offrir la possibilité d'occuper un espace publicitaire dans la 25^e édition du Guide et de la carte touristique des Hautes-Laurentides moyennant une contribution financière;

CONSIDÉRANT QUE 25 000 guides et 40 000 cartes sont distribués chaque année partout à travers la région et à travers le Québec;

CONSIDÉRANT QUE ces outils promotionnels permettent aux touristes désirant visiter notre région et notre municipalité d'obtenir des informations pertinentes concernant les attraits présents sur le territoire;

Il est proposé par monsieur le conseiller Georges-Yvan Gagnon

D'ACHETER une publicité de ¼ de page dans le guide et la carte touristique des Hautes-Laurentides au coût de 595\$.

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je soussigné Jacques Brisebois, directeur général, certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants pour effectuer la dépense précitée qui sera imputée au compte *Subvention aux organismes de loisir et récréatifs* portant le numéro de folio 02 701 90 951.

Jacques Brisebois
Directeur général

2016.11.246

RÉSOLUTION – OCTROI D'UNE AIDE FINANCIÈRE POUR LE VOYAGE À NEW YORK DE L'ÉCOLE DU MÉANDRE.

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu une demande de financement de la part de l'école des Méandres en lien avec le voyage à New York des élèves de 3^e secondaire;

CONSIDÉRANT QUE les élèves financent eux-mêmes leur voyage en vendant chacun 14 livrets publicitaires;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité se voit offrir la possibilité d'acheter une page publicitaire dans ce livret au coût de 100\$ afin d'encourager les jeunes dans leur campagne de financement;

CONSIDÉRANT QUE des élèves de La Macaza fréquentent l'école des Méandres;

Il est proposé par monsieur le conseiller Yvan Raymond

D'OCTROYER une somme de 100\$ pour l'achat d'une page publicitaire dans le livret vendu par les élèves de 3^e secondaire de l'école des Méandres.

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je soussigné Jacques Brisebois, directeur général, certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants pour effectuer la dépense précitée qui sera imputée au compte *Subvention aux organismes de loisir et récréatifs* portant le numéro de folio 02 701 90 951.

Jacques Brisebois
Directeur général

2016.11.247

RÉSOLUTION – DÉPOUILLEMENT DE L'ARBRE DE NOËL

CONSIDÉRANT QUE samedi le 3 décembre prochain se déroulera le dépouillement de l'arbre de Noël pour les enfants;

CONSIDÉRANT QUE cette fête est organisée bénévolement par les pompiers de La Macaza;

CONSIDÉRANT QUE cette fête est particulièrement appréciée;

Il est proposé par monsieur le conseiller Richard Therrien

D'OCTROYER un budget de 2 000\$ pour l'organisation du dépouillement de l'arbre de Noël.

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je soussigné Jacques Brisebois, directeur général, certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants pour effectuer la dépense précitée qui sera imputée au compte *Subvention aux organismes de loisir et récréatifs* portant le numéro de folio 02 701 90 951.

Jacques Brisebois
Directeur général

2016.11.248

SÉCURITÉ PUBLIQUE

RÉSOLUTION – RENOUVELLEMENT DE L'ENTENTE DE SERVICES AUX SINISTRÉS AVEC LA CROIX-ROUGE CANADIENNE DIVISION QUÉBEC

CONSIDÉRANT QUE la Croix-Rouge Canadienne division Québec a fait parvenir à la municipalité un avis de renouvellement de l'Entente de services aux sinistrés;

CONSIDÉRANT QUE cette entente est essentielle afin d'assurer la fourniture d'une aide d'urgence aux résidents de La Macaza en cas de sinistre;

CONSIDÉRANT QUE le coût de cette entente est de 165,76\$ pour l'année 2017;

Il est proposé par monsieur le conseiller Georges-Yvan Gagnon

DE RENOUVELER l'entente de services aux sinistrés avec la Croix-Rouge canadienne division Québec;

D'AUTORISER le directeur général ou son adjoint à signer ladite entente.

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je soussigné Jacques Brisebois, directeur général, certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants pour effectuer la dépense précitée qui sera imputée au compte *Organismes à but non lucratif* portant le numéro de folio 02 702 90 970.

Jacques Brisebois
Directeur général

2016.11.249

RÉSOLUTION – APPUI AUX DÉMARCHES DE LA MUNICIPALITÉ DE LABELLE DANS LE DOSSIER DES SERVICES AMBULANCIERS

CONSIDÉRANT QUE, le 19 octobre dernier, le maire de Labelle a fait parvenir une lettre à la direction du Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides afin de dénoncer les lacunes de la couverture ambulancière sur le territoire de Labelle et ses environs;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Labelle n'a pas de service ambulancier 24 heures par jour, 7 jours par semaine;

CONSIDÉRANT QU'UNE présence ambulancière constante à Labelle est essentielle afin d'assurer un service ambulancier rapide dans certains secteurs de La Macaza tel que ceux des lacs Mitchell, Clair et Caché;

Il est proposé par monsieur le conseiller Richard Therrien

D'APPUYER les démarches de la municipalité de Labelle afin d'exiger une couverture ambulancière 24h par jour, 7 jours sur 7 à Labelle;

DE FAIRE PARVENIR la présente résolution à la direction du Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides

ADOPTÉE

Jacques Brisebois
Directeur général

2016.11.250

TRANSPORT ROUTIER (TRAVAUX PUBLICS, VOIRIE...)

RÉSOLUTION –DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES 2016-TP05 POUR L'ACHAT D'UNE RÉTROCAVEUSE.

CONSIDÉRANT QU'UN appel d'offres a été relancé pour l'achat d'une rétrocaveuse;
CONSIDÉRANT QUE trois soumissions ont été reçues et que leur ouverture s'est déroulée le 10 novembre dernier à 10h;
CONSIDÉRANT QUE les soumissions reçues se détaillent de la manière suivante :

Soumissionnaire	Prix
Nortrax	145 641,40\$ taxes et financement inclus.
Hewitt Équipement Limitée	167 323.56\$ taxes et financement inclus.
Longus Équipement inc.	165 892.28\$ taxes et financement inclus.

CONSIDÉRANT QUE le plus bas soumissionnaire est Nortrax et que sa soumission est conforme aux exigences de l'appel d'offres;

Il est proposé par monsieur le conseiller Richard Therrien

Le vote est demandé et le résultat est le suivant :

Pour : Richard Therrien, Jacques Lacoste et Yvan Raymond.

Contre : Jean Zielinski et Georges-Yvan Gagnon.

D'APPROUVER les résultats de l'appel d'offres 2016-TP05;

DE PROCÉDER à l'achat de la rétrocaveuse auprès de l'entreprise Nortrax en conformité avec les documents de l'appel d'offres 2016-TP05.

D'AUTORISER la mairesse et le directeur général à signer tous les documents nécessaires pour l'octroi d'un crédit-bail de 117 534,55\$ plus taxes, au taux de 3,09% et ayant une durée de 60 mois incluant un coût d'achat résiduel de 1\$, avec *Crédit municipal et manufacturier Rexcap* et la Banque Royale du Canada.

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je soussigné Jacques Brisebois, directeur général, certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants pour effectuer la dépense précitée qui sera imputée au compte *Rétrocaveuse John Deer* portant le numéro de folio 03 600 00 020.

Jacques Brisebois
 Directeur général

2016.11.251

Monsieur le conseiller Jean Zielinski quitte temporairement la séance à 20h15

RÉSOLUTION – APPROBATION DES DÉPENSES EFFECTUÉES DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'AIDE À L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL (PAARM) 2016-2017

CONSIDÉRANT QUE le 30 juin 2016, le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports a annoncé l'octroi d'une contribution financière maximale de 11 000\$ pour l'amélioration des chemins du lac Caché et du lac Mitchell;

CONSIDÉRANT QUE ces travaux visant l'amélioration de la chaussée et du drainage des chemins du lac Caché et du lac Mitchell ont été effectués tel que prévu;

CONSIDÉRANT QUE, afin d'obtenir le versement de la subvention de 11 000\$, la municipalité doit remplir le formulaire V-321 et fournir une résolution attestant que les travaux ont bel et bien été effectués;

Il est proposé par monsieur le conseiller Yvan Raymond

D'AUTORISER le directeur général à compléter et à signer le formulaire V-321;

DE TRANSMETTRE la présente résolution à la direction territoriale du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports.

ADOPTÉE

Jacques Brisebois
Directeur général

2016.11.252

Monsieur le conseiller Jean Zielinski réintègre la séance à 20h16

RÉSOLUTION – DEMANDES AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS DE LA MOBILITÉ DURABLE ET DE L'ÉLECTRIFICATION DES TRANSPORTS

CONSIDÉRANT QUE certaines situations pouvant poser problème ont été soulevées sur le réseau routier appartenant au Ministère des Transports sur le territoire de la Municipalité ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité souhaite porter ces situations à la connaissance du ministère;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité souhaite faire ces interventions auprès du ministère en tant que partenaire soucieux de l'amélioration des conditions de la route, notamment la sécurité des usagers;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité souhaite une rencontre avec les autorités régionales du Ministère des Transports pour avoir l'occasion de discuter avec ces dernières;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a fait part de ces préoccupations auprès du député de Labelle, monsieur Sylvain Pagé;

Il est proposé par monsieur le conseiller Jacques Lacoste

DE FAIRE PART au Ministère des Transports des situations suivantes pour lesquelles la Municipalité souhaite obtenir réponse et suivi :

- 1) Pont Peiffer : la Municipalité demande que la reconstruction du pont soit inscrite à la programmation 2017.
- 2) Pont du Parc linéaire sur le chemin des Cascades : Donner suite aux résolutions 2015.10.174 et 2016.09.195 en installant des miroirs et en améliorant l'affichage pour assurer la sécurité des usagers à cet endroit ou laisser à la Municipalité le pouvoir d'intervenir elle-même.
- 3) Intersection Chemin de l'Aéroport et Chemin de La Macaza : réorganiser l'intersection en installant un carrefour giratoire pour remplacer les arrêts au Chemin de La Macaza et en face du garage Jubinville.
- 4) Pont couvert Macaza : Déplacer les gabarits métalliques de manière à les éloigner du pont et afin de respecter les normes en vigueur à cet effet. Repeindre le toit du pont.
- 5) Chemin des Cascades : Donner suite à la résolution numéro 2016.09.195 et diminuer la vitesse à partir du numéro civique 516 précédent le pont du parc linéaire jusqu'au cœur du village. Donner suite à la résolution 2015.10.174 en aménageant un accotement pavé afin d'assurer la sécurité des vélos et des piétons et installer des pancartes pour le partage de la route entre automobilistes et cyclistes. Enfin, ajouter des affiches « défense de stationner » en bordure du chemin dans le virage précédent et le virage suivant le pont du parc linéaire.
- 6) Chemin du lac Macaza : Assurer la réfection du chemin.
- 7) Intersection de la rue des Pionniers et du chemin du Rang-Double : Donner suite à la résolution 2015.10.174 en installant une signalisation avancée de l'arrêt afin que celui-ci soit respecté.

ADOPTÉE

Jacques Brisebois
Directeur général

- 2016.11.253 **HYGIÈNE DU MILIEU**
RÉSOLUTION – ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2017 DE LA RIDR
CONSIDÉRANT QUE la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge a adopté ses prévisions budgétaires pour l'année 2017;
CONSIDÉRANT QUE ces prévisions prévoient une quote-part de 65 642,44\$ pour La Macaza en 2017;

Il est proposé par monsieur le conseiller Yvan Raymond

D'ADOPTER les prévisions budgétaires 2017 de la RIDR et d'en tenir compte dans l'élaboration du budget 2017 de la municipalité.

ADOPTÉE

Jacques Brisebois
Directeur général

- 2016.11.254 **RÉSOLUTION – PARTICIPATION AU PROGRAMME D'ACHAT DE PRODUITS ÉCONOMISEURS D'EAU ET D'ÉNERGIE D'HYDRO QUÉBEC**
CONSIDÉRANT QUE la stratégie québécoise d'économie d'eau potable vise une réduction d'au moins 20% de la consommation moyenne d'eau potable en 2017 par rapport à 2001;
CONSIDÉRANT QUE pour aider les municipalités à atteindre cet objectif, Hydro-Québec a mis en place un programme d'achat de produits économiseurs d'eau et d'énergie;
CONSIDÉRANT QUE ce programme prévoit la distribution aux citoyens par les municipalités de trousse comprenant une pomme de douche téléphone à débit réduit et un aérateur de robinet de salle de bain;
CONSIDÉRANT QUE ces trousse sont vendues à la municipalité 10\$ l'unité ce qui représente un rabais considérable;

Il est proposé par monsieur le conseiller Jacques Lacoste

DE PROCÉDER à l'achat de 50 trousse de produit économiseurs d'eau et d'énergie;
DE DISTRIBUER lesdites trousse aux citoyens qui en font la demande en échange d'une contribution volontaire de 10\$ au fond vert de la municipalité;

ADOPTÉE

Jacques Brisebois
Directeur général

URBANISME
DOSSIER BOILEAU

Les élus discutent du cas d'un ancien employé de la municipalité.

- 2016.11.255 **TOUR DE TABLE DES MEMBRES DU CONSEIL**
PÉRIODE DE QUESTIONS
LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour ayant été épuisé, il est proposé par monsieur le conseiller Jacques Lacoste de lever la séance à 20h49

ADOPTÉE
LA MAIRESSE

Céline Beaugard

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Jacques Brisebois